

## COMMISSION FORÊT

02 avril 2015

- **Personnes présentes :**

Membres élus :

- Monsieur Philippe PERRET, 4eme Adjoint

Membres extérieurs choisis par le Président de la commission :

- Monsieur Pascal BIRY,
- Monsieur Martial COURBET,
- Monsieur Gérard ROUSSEY,
- Monsieur Robert SCHMITT,
- Monsieur Alain TERRIER (18h30)
- Monsieur Henri TISSOT.

Membres de l'ONF :

- Monsieur Florian CHEVAL.
- 

Début de la commission : 18h00

Fin de la commission : 19h00

- **Personnes absentes excusées.**

Membre du Service Technique :

- Monsieur Denis GIROL.

- **Ordre du jour**

1. Programme des travaux de l'ONF 2015
2. Bilan de l'affouage
3. Bilan du bois livré à domicile
4. Réflexion sur le réaménagement de la Forêt Communale pour les 20 années à venir
5. Remarques diverses :

## 1. Programme des travaux de l'ONF 2015

- Présentation par Mr Cheval des travaux Sylvicoles pour l'année 2015 (Devis) et essentiellement de la valorisation du jeune peuplement (Chênes/Hêtres/Fruitiers)  
Les détails lignes par ligne du devis sont donnés aux personnes présentes.  
Montant du Devis :  
Investissement : 15 962,79 € HT  
Fonctionnement : 1 297,20 € HT  
Total : 17 259.99 € HT

- **Question** M.CHEVAL : Les travaux environnementaux avaient été pris en charge par la mairie en 2014, en est-il de même cette année.  
**Réponse** M. PERRET : Il n'y a pas de raison que cela change cette année.

M .CHEVAL indique que dans ce cas il faut barrer le chapitre sur le devis et soustraire du total.

## 2. Bilan de l'affouage

- Le programme est presque achevé à part quelques récalcitrants signalés par les garants.  
Parcelle 23-lot 57 : L'affouagiste n'a pas entamé sa parcelle de l'année dernière.  
Parcelle 44 lot 65 : Commencé mais pas fini.  
Parcelle 44 lot 71 : Parcelle pas commencée.
- M.SCHMITT rappelle que les dates de début et de fin de campagne sont donnée afin d'éviter de trop nombreuses visites en forêt, sur l'année, pour les garants.

## 3. Bilan du bois livré à domicile

M.PERRET indique que pour le bois livré 2 désistements sont enregistrés à ce jour.  
Le total de stères à livrer est de 229.

## 4. Réflexion sur le réaménagement de la Forêt Communale pour les 20 années à venir

M.PERRET indique que le plan d'aménagement sera présenté en Mai prochain par M.SCHOULLER

## 5. Remarques diverses :

- **Question** M. ROUSSEY : Chemin du cimetière : que compte faire l'ONF  
**Réponse** M .CHEVAL : Rien n'est fait à ce jour, une réflexion doit se faire.
- Signalé par les garants : Partie de chemin défoncé sur GR5 (parcelle 15)
- M.ROUSSEY reparle du problème des barrières et de la protection des chemins.  
M.PERRET met en avant le fait que nous avons approvisionné des chaines (solution peu onéreuse et facile à mettre en place)  
La commission n'est pas d'accord sur le choix (problème de sécurité et d'homologation)

La commission indique que des communes voisines ont adoptées le choix de mettre une planche avec réfléchissants disposée entre deux poteaux.

M.PERRET répond que la mairie va étudier la solution qui paraît effectivement être un bon compromis.

- M. PERRET indique que monsieur MASSON va transmettre un devis concernant l'abattage des 2 chênes dangereux sur la parcelle de M.RERAT, la mairie devra prendre un arrêté de péril (Terrain Privé).  
La commission souligne l'aspect dangereux que représentent d'autres arbres bordant la route de DASLE et la rue de DAMPIERRE.  
M.PERRET indique que nous organiserons une visite sur le terrain en reconnaissance afin de déterminer un plan d'action si besoin.
- M.SCHMITT revient sur l'article de l'est républicain au sujet du bois volé sur Etupes (article paru il y a quelques semaines) Il indique à nouveau que le vol a été effectué sur un terrain privé et au sujet d'un approvisionnement effectué à l'extérieur d'ETUPES.  
M.PERRET indique qu'il n'y avait pas eu de demande de rectification avec le journal car l'information lui était parvenue assez tard. La mairie va rester vigilante sur ce point à l'avenir.
- M. ROUSSEY avait demandé de placer une pancarte en forêt (Interdit aux chiens) Cela pose problème par rapport aux nidifications d'oiseaux (col vert par exemple)
- M.PERRET répond que la mairie va s'en occuper.